

## Économies d'énergie et gendarmeries débattues au conseil communautaire du Pays des Abers

Le conseil de communauté du Pays des Abers a défini les grandes orientations pour 2025. En priorité les zones d'accélération pour la production d'énergie renouvelable et la construction de deux gendarmeries sur le territoire.

 Ouest-France

Publié le 23/02/2024 à 19h42

Lire le journal

 Offrir l'article

 LIRE PLUS TARD

 PARTAGER



Le débat sur les éoliennes risque d'être relancé. Ici les éoliennes de Plouvien mises à l'arrêt par décision de justice. | OUEST-FRANCE

La séance de communauté du Pays des Abers a débuté par une minute de silence en hommage à [Michel Tréguer, conseiller communautaire, et adjoint au maire de Lannilis, décédé récemment](#). « **C'était un homme brillant et serviable** », a commenté Jean-François Tréguer, le président. À l'ordre du jour, une présentation et un débat sur les [zones d'accélération des énergies renouvelables \(ZAER\)](#). « **L'objectif est de doubler la production d'énergies renouvelables d'ici 2050. Pour la consultation citoyenne, 135 expressions ont été recueillies dans les différentes communes. 44 s'opposent aux ZAER photovoltaïques dans les communes littorales et les zones protégées, 37 s'opposent aux éoliennes et 37 demandent des ajouts au sol et des éoliennes** », » précise Marie-Annick Créac'hcadec, vice-présidente. Actuellement, 52 % de l'énergie est fournie par les produits pétroliers dans la communauté. Ce sont les conseils municipaux de chaque commune qui seront les décideurs. Paul Tanné espère « **que les agriculteurs ne seront pas plus intéressés par la production d'énergie que par l'élevage** ». »

## « L'État se désengage pour les gendarmeries »

« Un sujet d'importance nous occupe depuis quelques semaines. Il s'agit de la construction de deux gendarmeries en vue de remplacer celles de Lannilis et de Plabennec dont les locaux et logements sont au bord de l'insalubrité », rapporte le président. L'État s'est désengagé au vu de l'augmentation du coût de la construction et « c'est pour cela que le conseil est sollicité pour décider d'un portage partiel du projet par la communauté de communes. Mais avant toute chose, un avant-projet et un plan de financement devra être approuvé ». » Le conseil a délibéré sur le principe de co-portage des bâtiments administratifs et techniques des deux gendarmeries. Christine Chevalier « regrette que l'État ne soit pas à la hauteur sur ce sujet ». »

Il revenait à Andrew Lincoln, vice-président, de présenter les comptes de gestion et les comptes administratifs pour l'année 2023 avant de passer au débat d'orientation budgétaire. Les travaux d'agrandissement du Centre technique communautaire, les réseaux d'eau potable et l'assainissement constituent la grande partie des dépenses. Chaque vice-président a présenté ses principaux éléments budgétaires. Les tarifs de mouillage de l'Aber Benoit et le programme de Breizh Bocage ont également été abordés ainsi que les tarifs des aires d'accueil des gens du voyage.

À noter qu'en 2024, Saint-Pabu, Bourg-Blanc et Loc-Brévalaire accueilleront le Printemps des Abers à partir du 26 mai.